EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 04/04/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION GRATUITE DES PISCINES AUX INSTITUTS MEDICO-EDUCATIFS (IME) DU TERRITOIRE

Date d'affichage de la convocationSecrétaire de séance04/04/2025BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 119

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 16

CC 2025-04-10 14

BERMANN Clara a donné pouvoir à COGNET Raphaël CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine DUBERNARD Marie-Christine a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse GARAY François a donné pouvoir à DANFAKHA Papa-Waly GAULARD Didier a donné pouvoir à TELLIER Martine HAFID Karima a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert HAMARD Patricia a donné pouvoir à BLONDEL Mireille JOREL Thierry a donné pouvoir à WOTIN Maël LAVIGOGNE Jacky a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck MOISAN Bernard a donné pouvoir à BOUTON Rémy MONNIER Georges a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques PERRON Yann a donné pouvoir à MALAIS Anne-Marie PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles

Absent(s) non représenté(s) : 2

EL ASRI Sabah, POURCHE Fabrice

Absent(s) non excusé(s): 4

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, DAUGE Patrick

134 POUR:

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, **ZUCCARELLI** Fabrice

_	_			_	
n	CC	۱NI.	ТD	_	
u	\mathbf{c}	/IN	ın	_	

0 ABSTENTION:

1 NE PREND PAS PART:

PRELOT Charles

EXPOSÉ

Par délibération du 29 juin 2023, la Communauté urbaine a approuvé la gratuité de l'accès aux piscines gérées en régie (Andrésy, Les Mureaux, Saint-Exupéry et Migneaux à Poissy, Porcheville et Verneuil-sur-Seine), pour les écoles publiques et privées sous contrat avec l'Etat du territoire, dans le cadre du « savoir-nager » pour les élèves des classes de CP, CE2 et CM2. Cette gratuité a été maintenue, par délibération du 19 décembre 2024 relative à l'approbation des tarifs uniques communautaires.

La natation scolaire, inscrite dans le code de l'éducation, est une priorité nationale. Toutefois, les élèves des Instituts Médico-Educatifs (IME), ne pouvant suivre un cursus scolaire ordinaire, sortent de fait du dispositif « savoir-nager ». La pratique para sportive est une des priorités du Projet Sportif de Territoire, adopté le 8 février 2024. A ce titre, il est nécessaire de mettre en place la gratuité des piscines à destination des élèves d'IME du territoire n'ayant pas obtenu l'attestation scolaire « savoir-nager », à raison d'un trimestre par an et par élève, de 8 à 20 ans.

Par ailleurs, depuis 2024, en partenariat avec la Fédération nationale de sport adapté, la Communauté urbaine forme ses maîtres-nageurs sauveteurs à la qualification fédérale d'accueil du public en situation de handicap mental ou psychique.

Ainsi, à la rentrée 2025, toutes les piscines communautaires en régie pourront ainsi assurer des animations et enseignements de qualité auprès des élèves en situation de déficience intellectuelle.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la mise en place de la gratuité pour les élèves des Instituts Médico-Educatifs du territoire, dans la limite d'un trimestre par élève de 8 à 20 ans, à compter du 1er septembre 2025,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'éducation, notamment son article D. 312-47-2,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2024-02-08_01 du 8 février 2024 portant adoption du Projet Sportif de Territoire,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2024-12-19_17 du 19 décembre 2024 portant adoption des tarifs uniques communautaires,

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Action culturelle-Sport-Tourisme le 01 avril 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la mise en place de la gratuité pour les élèves des Instituts Médico-Educatifs du territoire, dans la limite d'un trimestre par élève de 8 à 20 ans, à compter du 1er septembre 2025.

ARTICLE 2: AUTORISE le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 15 AVR. 2025

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :

15 AVR. 2025

Exécutoire le :

15 AVR. 2025

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

<u>Délai de recours</u>: 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME, Aubergenville, le 10 pavril 2025

